

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION GRACIA

PROCÈS-VERBAL DE LA 1IÈRE ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE
TENUE LE 10 DÉCEMBRE 2024
EN PRÉSENTIEL AU RESTAURANT VINO ROSSO

PRÉSENCES : MESSIEURS : ALFREDO PÉREZ, PRÉSIDENT

MESDAMES : MARIE-CLAUDE SAUVÉ, DIRECTRICE GÉNÉRALE
KAREN KAZANDJIAN, ADMINISTRATRICE
MARIE-ÈVE BERGERON, ADMINISTRATRICE
CYNTHIA PÉREZ, REPRÉSENTANTE DE LA FONDATION GRACIA
JOUHAYNA ZAHREDDINE, DIRECTRICE DE L'HÉBERGEMENT AU CIUSSS DU NORD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL
CHRISTINE TOUCHETTE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE AU CIUSSS DU NORD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL
GUYLAINÉ LEMAY, REPRÉSENTANTE COMPTABLE PROFESSIONNEL AGRÉÉ DE PÉTRIE RAYMOND

OUVERTURE

Monsieur Alfredo Pérez, président, constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte.

1.1 Adoption de l'ordre du jour

Sur PROPOSITION et dûment APPUYÉE, il est unanimement RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

1.2 Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 10 décembre 2024

10.12.2024 – Motion 027

Sur PROPOSITION et dûment APPUYÉE, il est unanimement RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de l'assemblée régulière du 12 décembre 2023.

DOSSIERS À ÊTRE ENTÉRINÉS

2.1 Présentation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2023

Mme Guylaine Lemay de la firme Pétrie Raymond dépose et présente les faits saillants en lien avec les états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2023. Celle-ci confirme que les obligations fiscales envers les deux paliers gouvernementaux sont bel et bien remplies et démontrent une saine gestion des fonds ainsi qu'un équilibre budgétaire.

À la suite de cette révision détaillée, les membres du conseil manifestent leur satisfaction vis-à-vis la tenue de livres, la saine gestion et situation financière de la Fondation.

10.12.2024 – Motion 028

Sur PROPOSITION et dûment APPUYÉE, il est unanimement RÉSOLU d'adopter les états financiers se terminant le 31 décembre 2023.

2.2 Nomination des signataires

10.12.2024 – Motion 029

Sur PROPOSITION et dûment APPUYÉE, il est unanimement RÉSOLU que M. Alfredo Pérez, M^e Marie-Eve Bergeron ainsi que M^me Marie-Claude Sauvé soient et ils sont les signataires autorisés pour les chèques, états financiers et effets bancaires.

2.3 Nomination du vérificateur externe 2025

10.12.2024 – Motion 030

Sur PROPOSITION et dûment APPUYÉE, il est unanimement RÉSOLU de reconduire le mandat de la firme Pétrie Raymond à titre de vérificateur externe pour l'année se terminant le 31 décembre 2024 et de préparer une mission d'examen.

2.4 Nomination des dirigeants (président, vice-président, trésorier et secrétaire)

10.12.2024 – Motion 031

Sur PROPOSITION et dûment APPUYÉE, il est unanimement RÉSOLU d'adopter les nominations suivantes :

M. Alfredo Pérez, à titre de président

M^me Marie-Eve Bergeron, à titre de vice-présidente et secrétaire-trésorière

2.5 Nouveaux membres au conseil d'administration

Madame Sauvé informe le conseil que de nouveaux membres ont démontré de l'intérêt à siéger au conseil d'administration. La Fondation initiera en début d'année une rencontre au cours de laquelle ces candidats seront présentés.

SUIVI & INFORMATION

3.1 Suivi Pavillon des Bâtisseurs

Suivant le refus par le CIUSSS NIM de considérer un nouveau bail, il a été convenu de mettre le Pavillon en vente. Madame Sauvé informe les membres du conseil d'administration des développements ayant entouré le Pavillon des Bâtisseurs à l'été 2024 à la suite des nombreuses controverses médiatiques et des manifestations publiques qui ont eu cours avec les personnes concernées.

D'entrée de jeu, il a été clairement établi auprès des organismes communautaires du territoire ainsi qu'auprès des représentants de la Ville de Montréal que la Fondation Gracia ne vendrait pas le bâtiment pour que ce dernier devienne un lieu d'habitation pour les itinérants. Bien qu'il y ait eu plusieurs rencontres avec les parties prenantes à la Ville de Montréal, la Fondation a maintenu sa décision et a appuyé celle-ci en précisant que ce n'était pas envisageable compte tenu entre autres de la proximité d'une garderie, d'une école et d'un Centre d'hébergement.

La vente du bâtiment a été confiée à un courtier immobilier affilié à la firme Immodev. Plusieurs acheteurs potentiels ont manifesté à ce jour leur intérêt, la Fondation considérera une offre d'achat en fonction de sa mission sur le territoire de Bordeaux-Cartierville.

3.2 Activités, événements 30e anniversaire

Les célébrations du 30^e anniversaire ont été marquées par plusieurs événements significatifs :

- Fêtes pour les résidents et bénévoles : diverses activités festives ont été organisées dans les établissements, incluant des repas spéciaux et des spectacles animés, favorisant le bien-être des résidents.
- Soirée de reconnaissance : tenue en octobre, elle a rassemblé partenaires, bénévoles, gestionnaires et donateurs. L'événement a permis de souligner les réalisations de la Fondation et de remercier ceux qui y contribuent.
- Production et diffusion de vidéos : plusieurs capsules ont été réalisées pour mettre en valeur l'impact de la Fondation et assurer une communication renforcée avec la communauté et les donateurs.
- Fêtes pour les employés du CIUSSS NIM : avec la collaboration de la compagnie Mr. Puffs, des beignets chauds ont été offerts à l'ensemble des employés dans chaque installation sur notre territoire afin de les remercier.

3.3 Nouveaux visuels Fondation

La directrice générale informe le conseil que les nouveaux visuels et écrans numériques de la Fondation ont été installés dans l'ensemble de nos établissements. Ces améliorations renforcent la visibilité de l'organisation et permettent une meilleure communication de sa mission auprès du public, de sa clientèle ainsi que des employés du CIUSSS NIM. Dans le cadre de cette modernisation de nos « Espaces Gracia », ces écrans permettront d'assurer une présentation plus dynamique et engageante des activités et de la mission de la Fondation Gracia. La diffusion en continu d'information pertinente, telle que les campagnes de financement, les événements, les témoignages, les dons en ligne et plus, démontreront l'impact des initiatives de la Fondation de manière omniprésente.

L'objectif de ces nouvelles installations est d'optimiser la transmission de l'information et d'accroître l'engagement des usagers, familles et employés.

3.4 Demandes d'aide financière déposées 2024

La directrice adjointe de la Fondation, Cynthia Pérez présente un tableau récapitulatif des demandes d'aide financière reçues pour l'année 2024. Ces demandes ont été analysées selon les critères établis par la Fondation, incluant le respect des dates limites, la qualité des projets, les retombées pour la clientèle, le territoire desservi ainsi que les éléments de visibilité offerts à la Fondation.

Elle mentionne que quelques projets ont été acceptés cette année, plusieurs ayant été refusés ou mis en attente en raison de dossiers incomplets, de budgets imprécis ou du non-respect de la date butoir pour compléter et transmettre le formulaire de demande d'aide financière. Elle rappelle l'importance de respecter les processus établis afin d'assurer une équité dans le traitement des demandes, et insiste sur l'objectif de la Fondation d'intervenir comme bailleur de fonds, en soutenant des projets structurés, clairement définis et portés par des équipes responsables.

3.5 Engagements 2023-2024

Madame Sauvé présente les engagements financiers réalisés par la Fondation au cours de l'année. Elle rappelle que la Fondation a maintenu une approche rigoureuse dans la sélection des projets soutenus, en priorisant les initiatives claires, bien structurées et porteuses d'impact.

Des exemples concrets ont été évoqués : certaines demandes liées à la zoothérapie, la musicothérapie ou encore la massothérapie n'ont pas pu être approuvées en raison de budgets imprécis ou d'un manque de structure dans leur proposition. D'autres projets ont été rejettés en raison d'expériences passées difficiles, notamment avec la gestion de ressources humaines non assumée par les demandeurs.

Elle précise que la Fondation ne souhaite plus agir à titre de gestionnaire de projet, mais plutôt comme partenaire financier pour des projets livrés clés en main. L'objectif est de simplifier les processus et de s'assurer que les projets soient menés avec autonomie par les équipes du CIUSSS NIM ou des organismes partenaires.

Madame Sauvé conclut en mentionnant que la solidité financière actuelle de la Fondation nous procure une grande flexibilité et par le fait même nous confère une certaine indépendance. En raison des surplus accumulés au cours des dernières années, la Fondation dispose d'un crédit d'engagement suffisant pour rencontrer ses obligations légales de redistribution.

3.6 Accès à l'information des données relatives aux familles de nos résidents par le CIUSSS

Mme Marie-Claude Sauvé rappelle l'importance d'obtenir un accès aux coordonnées des familles des résidents afin de mieux structurer les campagnes de communication et de sollicitation de dons.

Elle souligne que malgré les efforts entrepris, l'accès aux données demeure limité en raison des contraintes légales et administratives imposées par le CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal. La Fondation a entrepris des démarches auprès de la direction pour explorer des solutions permettant de mieux identifier et rejoindre les proches des résidents, tout en respectant les règles de confidentialité.

La directrice générale mentionne que des discussions avec le CIUSSS sont en cours afin d'établir un protocole de partage d'information qui faciliterait la diffusion d'information pertinente sur les services et initiatives de la Fondation. L'objectif est d'améliorer la communication avec les familles, de renforcer leur engagement envers la mission de la Fondation et d'optimiser les stratégies de levée de fonds et de reconnaissance des donateurs.

3.7 Desjardins

Madame Sauvé fait un bilan des interactions récentes avec Desjardins, notamment en ce qui concerne les rendements des placements et les commandites.

Rendement

Une analyse des placements actuels de la Fondation démontre que les rendements obtenus auprès de Desjardins Signature sont concurrentiels par rapport à d'autres institutions financières. Toutefois, l'objectif est de maintenir une diversification des placements afin d'optimiser la gestion des actifs et de diminuer le risque.

Commandite

La succursale de Desjardins Hochelaga-Maisonneuve a contribué financièrement à la célébration du 30e anniversaire.

Une collaboration continue est envisagée, et des discussions sont en cours pour explorer de nouveaux partenariats qui pourraient nous bénéficier.

3.8 Politique de placements

Monsieur Pérez et Madame Sauvé présentent l'état actuel des investissements de la Fondation et l'importance d'adopter une politique de placements structurée pour assurer la pérennité des fonds. La Fondation a pour objectif de maximiser les rendements tout en minimisant les risques financiers.

À cet effet, plusieurs discussions ont eu lieu avec les institutions bancaires partenaires, notamment Desjardins Signature et la Banque Nationale afin d'analyser les meilleures stratégies de placement qui s'offrent à nous. Il est proposé d'adopter une approche équilibrée entre des investissements à court et moyen terme, permettant à la Fondation de bénéficier de liquidités suffisantes tout en générant des revenus stables.

Par ailleurs, des ajustements ont été effectués sur les placements existants, suivant les recommandations des conseillers financiers. La diversification des actifs est au cœur de cette politique afin d'optimiser les rendements et de sécuriser les fonds face aux fluctuations du marché.

10.12.2024 – Motion 032

Sur PROPOSITION et dûment APPUYÉE, il est unanimement RÉSOLU de lever l'assemblée.

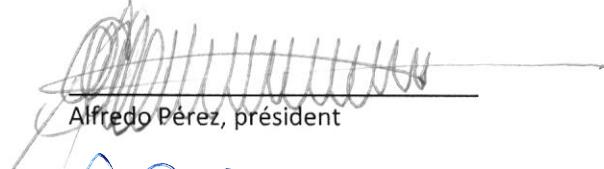
VARIA

Aucun point ajouté au varia.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

10.12.2024 – Motion 033

Sur PROPOSITION et dûment APPUYÉE, il est unanimement RÉSOLU de lever l'assemblée.


Alfredo Pérez, président


Marie-Eve Bergeron, vice-présidente